RÉALISATION DE STRUCTURES ÉDUCATIVES À AÏN-DEFLA

Benbouzid satisfait

M. Boubekeur Benbouzid, ministre de l'Education nationale, a félicité la direction de l'exécutif de la wilaya pour «les très importants efforts consentis dans le domaine de l'éducation sur le plan de la réalisation d'un grand nombre de structures éducatives des 3 cycles, secondaire, moyen et primaire inscrites au plan quinquennal 2004-2009, achevées dans des délais assez courts, réceptionnées et livrées ou encore dont la réalisation est en cours ou en voie d'achèvement.

Et pour cause, sur les 13 lycées inscrits (de remplacement ou neufs), 6 ont été réceptionnés ; sur 42 CEM inscrits, 29 ont été achevés et 11 en cours de réalisation ; sur 24 groupes scolaires au programme du quinquennal en cours, 19 ont été achevés soit 222 classes dont 115 achevées.

Pour la seule année 2009, en plus des 6 lycées livrés, la DLEP a réceptionné 13 CEM et 6 groupes scolaires. A cela, il faut ajouter les 23 cantines scolaires achevées sur les 46 inscrites, le reste étant en cours de réalisation.

C'est ce qu'a pu constater Benbouzid lors de sa dernière visite dans l'ouest de la wilaya où il a présidé la cérémonie de remise de 5 bus de transport scolaire pour les communes de Tiberkouine, Djelida, Rouina, Aïn-Soltane, et El Amra. Selon le DAL, durant l'année 2009, 22 bus de ce type ont été affectés au transport scolaire auxquels il faut ajouter ces 5, et 10 autres qui seront réceptionnés au plus tard avant la fin de l'année. Cela fera 37 bus acquis sur le budget de la wilaya.

A Mekhatria, B'da, El Amra, Rouina, El Attaf, Tiberkanine, Benbouzid est passé d'inauguration en inauguration de lycées, de CEM, de groupes scolaires, de qualité, il faut le reconnaître, avec toutes les structures d'accompagnement, notamment les terrains de sport.

Faisant le point, le wali a indiqué que Aïn-Defla ne comptait que 20 lycées en 1999, elle en compte actuellement 35 dont 6 de remplacement dans le cadre de l'éradication du préfabriqué. Pour ce qui est du moyen, selon la présentation des chiffres exposés au ministre, il a été construit 46 CEM de 1999 à 2009. Benbouzid, très satisfait de ces efforts, a tenu à faire une comparaison : «On a construit ici 20 fois plus qu'à Alger et 10 fois plus en 10 ans que tout ce qui a été réalisé de 1962 à 1998. Ces résultats surpassent et de loin la moyenne nationale.»

Actuellement, selon l'exposé du directeur de l'éducation, le taux d'occupation, en moyenne, est de 29 élèves par classe au primaire, 38 au CEM et 34 au lycée. Evoquant le problème de la double vacation pratiquée dans 9 établissements, soit 2 établissements dans une même structure, Benbouzid a promis : «L'année 2010, sera la dernière année de la double vacation.»

Il a été aussi question du chauffage. Dans la wilaya de Aïn-Defla, la tendance actuelle est d'équiper les locaux avec des climatiseurs, selon le wali, ce moyen (la climatisation) est plus rentable, plus économique et ne nécessitant pas d'entretien : «Nous n'avons pas le personnel formé et qualifié pour assurer la maintenance des équipements des centrales de chauffage... C'est pourquoi le recours à la climatisation nous a paru plus judicieux et nous l'avons adopté depuis 2 ans déjà», a-t-il fait savoir. Pour Benbouzid, même s'il a encouragé le wali à continuer sur cette voie, il a néanmoins déclaré : «Nous réservons cette option pour les établissements du sud du pays.» Et d'ajouter : «Pour généraliser ce système aux 300 000 locaux scolaires, il faudra soumettre le projet à discussion parce que la facture sera énorme.»

Une constatation a été faite, cependant, ce sont les internats qui ferment les uns après les autres et ce, à la suite de nouveaux établissements de proximité. Une autre constatation aussi cette fois émanant d'un cadre de l'éducation : «Ces établissements (de remplacement) sont superbes mais leur capacité est bien inférieure à l'établissement remplacé» et de citer l'exemple du lycée de Rouina qui ne comporte que 12 classes de cours alors que l'ancien comportait plus de 20.

Il en est de même pour le lycée de Arrib qui fonctionne avec 9 classes tournantes.

Karim O.

TIZI-OUZOU

Les bénéficiaires des 100 logements de Fréha passent à l'acte

Finalement, le cas des pré-bénéficiaires dans le cadre social des 100 logements de Fréha qui n'avaient pas intégré leurs logements depuis 2000, date de leur attribution, ont opté pour une deuxième action musclée, après celle de février dernier, en fermant le siège de l'APC de Fréha.

Il s'avère, selon ces derniers, que les multiples démarches entreprises jusque-là ne les ont pas rétablis dans leurs droits, et ce, malgré les promesses du chef de daïra.

A ce dernier, qui a refusé de les recevoir récemment, selon la déclaration du collectif des pré-bénéficiaires, on reproche d'abord son désengagement unilatéral du dossier après avoir accepté d'instaurer des pourparlers en février dernier avant de décider de ne plus les reconnaître, ensuite de faire dans les «un poids deux mesures» puisque à l'opposé le cas d'Azazga a été facilement dénoué. En somme, estiment-ils, il veut les faire

revenir à la case départ. Dans la déclaration adressée au wali de Tizi-Ouzou, les protestataires demandent l'expulsion manu militari des squatteurs des 100 logements qui leur reviennent de droit comme ce fut le cas à Azazga. Par ailleurs, en plus de fustiger le chef de daïra, ils interpellent le wali en le responsabilisant du fait que la solution est entre ses mains, concluent-ils. En attendant, l'ultime recours pour se faire entendre reste la fermeture du siège de l'APC de Fréha jusqu'à ce que les autorités daignent les écouter, ont-ils décidé à l'unanimité.

Le cas des bénéficiaires des 100 logements sociaux de Fréha remonte à l'année 2000 où après leur distribution, et en attente d'une liste définitive, ils ont été pris d'assaut et squattés par des citoyens qui n'avaient rien à avoir avec la liste des bénéficiaires. Depuis, malgré les nombreuses notifications d'expulsion aucune autorité n'a procédé à leur expulsion.

F. B.

Le gaz naturel arrive, enfin, au village Mechmel à Draâ-El-Mizan

Deux cent cinquante foyers du village Mechmel relevant de la commune de Aïn-Zaouïa, dans la daïra de Draâ-El-Mizan, ont été raccordés au réseau de gaz naturel à la fin de la semaine dernière.

«Fini les tracasseries des bonbonnes de gaz butane que nous payions excessivement cher en hiver. Nous avons longtemps attendu cette extension à partir du chef-lieu de la commune vers notre village et nous souhaitons le même sort pour les autres villages de notre municipalité à la veille de la saison du froid», nous dira un villageois de Mechmel.

L'autre village, à savoir Laâziv n'Cheikh, situé à la sortie est de Aïn-Zaouïa, ne tarderait pas lui aussi à bénéficier de l'énergie bleue. Le projet est achevé à cent pour cent et n'attend que la réception qui se fera dans les jours à venir, car des essais ont été effectués dernièrement, nous dit-on. Même si cette importante énergie arrive à pas de géant dans les villages de Kabylie, il n'en demeure pas moins qu'il reste beaucoup à faire quant à l'alimentation des centaines de villages. Il est vrai que la Kabylie est dominée par des montagnes avec des habitations éparpillées, donc pas faciles à alimenter, néanmoins en consentant plus d'efforts, toutes les localités de la Kabylie passeront leur hiver au chaud.

Aït Moh O.

Un cas d'hépatite A au CEM Ounar de Maâtkas

Un cas d'hépatite A a été enregistré tout récemment au niveau du collège Ounar Mohamed de Maâtkas, avons-nous appris d'une source informée.

Cette pathologie de type virale qu'on croyait pourtant révolue a réapparu malheureusement. Les conditions d'hygiène dans lesquelles évoluent les élèves de cet établissement sont ainsi mises à l'index. On croit savoir que cette maladie pourrait être contagieuse, heureusement que les autorités concernées avaient pris toutes les dispositions nécessaires pour y remédier et prévenir d'autres cas. Un travail d'hygiène et de prophylaxie est ainsi recommandé pour l'ensemble de l'établissement. Signalons enfin que la vie du collégien de 12 ans est hors de danger et qu'à l'heure actuelle aucun autre cas n'est comptabilisé fort heureusement.

Amayas Idir

AÏN-TÉMOUCHENT

Flambée des prix du poulet et des œufs

La flambée des prix que connaît le marché national depuis plusieurs mois finira par toucher tous les produits existants sur les étals des commerçants.

La énième augmentation, et qui ne sera assurément pas la dernière, a touché les œufs, puisque le prix d'une unité a atteint 12 DA, soit 360 DA la palette, laquelle se vendait quelques mois auparavant entre 240 et 270 DA. Le comble, c'est que l'œuf est aussi petit qu'une balle de ping-pong, ironisent certains clients rencontrés au marché de la ville.

La viande blanche n'est pas en reste puisque le prix du kilogramme, qui était le mois dernier de 280 DA, a grimpé à 350 DA. Du jamais vu, disent les clients stupéfaits. Le plus commun des citoyens pouvait acheter un kilo ou 500 g quand cela lui permettait, mais, actuellement, il ne peut acheter que 250 g et des fois moins, expliquent certains bouchers. La vente de la viande blanche a considérablement baissé, ajoutent-ils, car la cherté du produit n'est favorable ni pour les citoyens ni pour les bouchers, expliquent-ils ; par contre, la viande surgelée a le vent en poupe ces derniers temps puisque vu son prix relativement bas, 400 à 450 DA le kilo (la brebis), les citoyens préfèrent acheter le surgelé plutôt que la viande blanche. Quant à la viande rouge fraîche, il vaut mieux ne pas en parler, car elle est devenue inaccessible pour les petites bourses.

S. B.

SIDI-BEL-ABBÈS

18 quintaux de henné saisis et une personne arrêtée

La gendarmerie de Sidi-Bel-Abbès a intercepté, le 3 novembre, sur la RN7 menant de Sidi-Bel-Abbès vers la wilaya de Tlemcen, un camion transportant une importante quantité de henné sans facture. En effet, à un point de contrôle au niveau de la localité de Lamtar, les services de sécurité ont immobilisé un camion en provenance de la wilaya de Biskra et se dirigeant vers Tlemcen avec 18 quintaux de henné dont 9 de henné en feuille.

Le conducteur du camion n'a pu justifier l'origine de la marchandise, vu qu'il n'était pas en possession de facture. Le camion et la marchandise ont été saisis et remis aux Domaines de Benbadis, alors que le chauffeur a été arrêté et présenté devant le procureur de la République de Benbadis.

A. M.